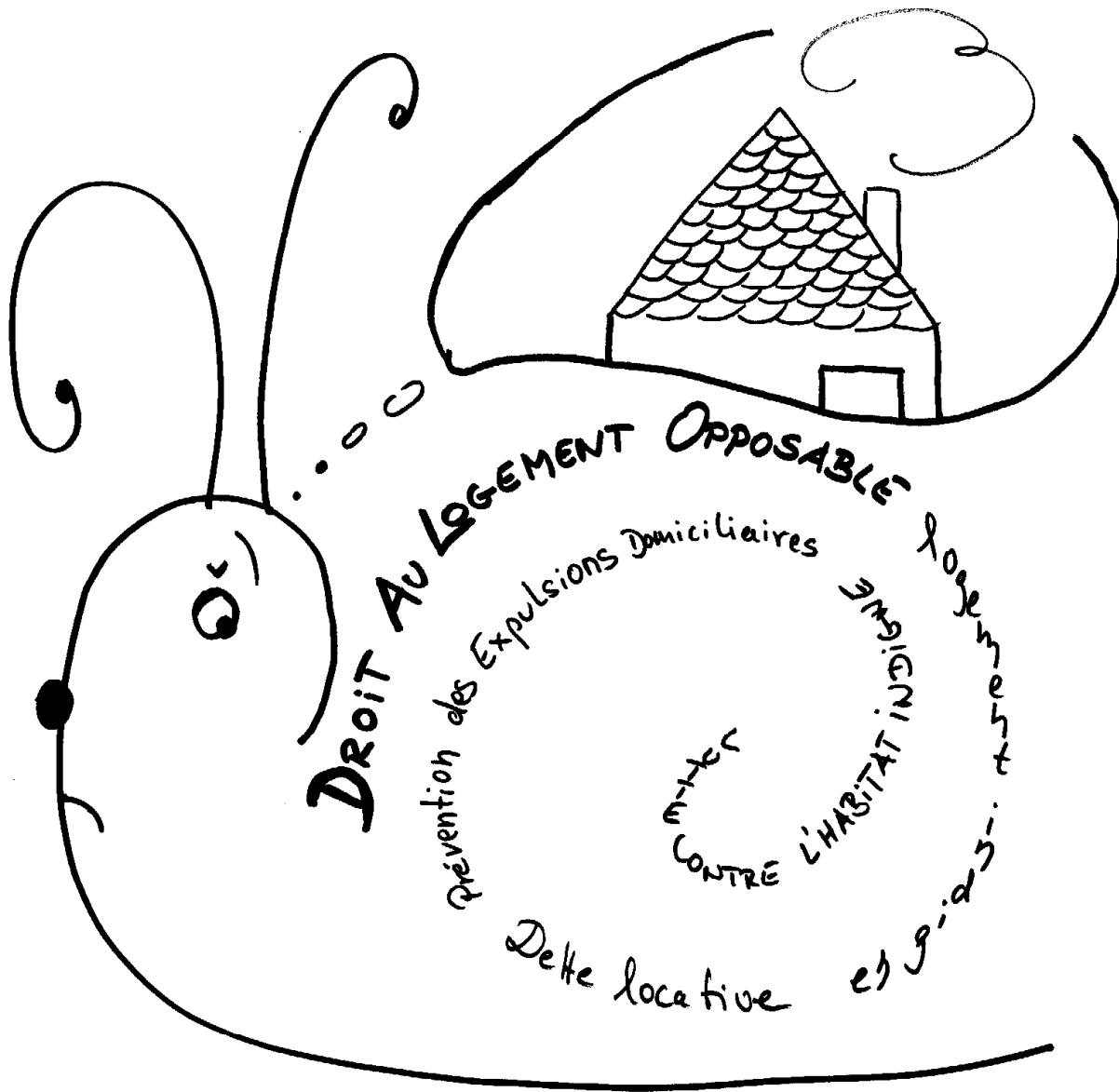


SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009
Maison de l'Avocat
49, rue Grignan 13006 MARSEILLE

UN LOGEMENT POUR TOUS
Droit au Logement Opposable – Droit inapplicable ?



Colloque Droit au logement
Organisé par la commission Consommation/Logement du Syndicat des Avocats de France
Avec la participation de l'Ordre des Avocats du Barreau de Marseille

SAF

SAF COMMUNICATION 34, RUE ST LAZARE 75009 PARIS
Tél. 01 42 82 01 26 Fax. 01 45 26 01 55 saforg@orange

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2009

Maison de l'Avocat

49, rue Grignan 13006 MARSEILLE

UN LOGEMENT POUR TOUS

Droit au Logement Opposable – Droit inapplicable ?

PROGRAMME

08h30 ► Accueil des participants

09h00 Accueil par le Bâtonnier de Marseille, le Président de la section SAF

09h15 ► INTRODUCTION

Chantal BOURGLAN, SAF Marseille

Jean Jacques GANDINI, SAF Montpellier

09h30 ► LES PROBLEMATIQUES DU DROIT AU LOGEMENT

► L'Accès au logement décent et indépendant. Présentation de la loi DALO

Patrick DOUTRELIGNE

Délégué Général de la Fondation Abbé Pierre

► Le Maintien dans un logement décent et indépendant. Prévention des expulsions domiciliaires

André GACHET

ALPIL Lyon

(Action Pour l'Insertion Par le Logement)

► La Lutte contre l'habitat indigne. Protection de l'occupant et sanctions pénales et civiles du bailleur ou du logeur

Nancy BOUCHE

Ancienne Présidente de Pôle Habitat Indigne

10h30 ► Débat

11h00 ► Pause

11h15 ► PRESENTATION D'ACTIONS DE TERRAIN

► Expérience Marseillaise pour la mise en place de la loi DALO

Jean COUËTMEUR,

Président de la Commission de Médiation

Départementale des Bouches du Rhône

Fathi BOUROUA

Délégué régional Sud-Est

Fondation Abbé Pierre

► Actions de lutte contre l'Habitat Indigne dans le 93

Un membre du Parquet de Bobigny

► Actions de prévention des expulsions locatives

L'expérience de Paris

12h00 à 12 h 30 ► Débat

14h00 ► ATELIERS

► 1er Atelier : Recours loi DALO.

Sophie SEMERIVA - Avocat à Marseille

Maryse FOUR-QUAGLIA - Avocat à Paris

► 2ème Atelier : Rôle de l'avocat et procédures en matière de Lutte contre l'Habitat Indigne

Chantal BOURGLAN

Aïda CHOUK - Vice Présidente TI VINCENNES

Dominique HILSUM – Avocat à Bobigny

► 3ème Atelier : Echange d'Expériences diverses en matière de Droit au Logement

Fathi BOUROUA

15h30 ► Pause

15h45 ► TABLE RONDE PREMIER BILAN ET PERSPECTIVES DU DROIT AU LOGEMENT

Animée par Chantal BOURGLAN

- Fathi BOUROUA

*Directeur Régional Sud-Est Fondation Abbé
Pierre*

*- un Magistrat de TA statuant sur les recours
loi DALO*

- Maryse FOUR-QUAGLIA

- Aïda CHOUK

- Jean COUËTMEUR

- Nancy BOUCHE

16h45 ► Débat

17h15 ► CLOTURE DU COLLOQUE

The logo for SAF (Section des Avocats de France) is a red square with the white letters "SAF" inside.

}

SAF COMMUNICATION
organisme de formation n° 11 75 26 108 75

FORMATION CONTINUE

Cette session de formation satisfait à l'obligation de formation continue des avocats
(article 85 du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991) et aux critères des décisions
à caractère normatif n° 2005-001 à 2005-004 du CNB
Durée de la formation : six heures

PRISE EN CHARGE FIF-PL

N'oubliez pas de demander la prise en charge de votre inscription auprès du FIF PL
35-37 rue Vivienne 75083 PARIS CEDEX 02 Tél : 01 55 80 50 00 Fax. 01 55 80 50 29
Consulter le site : <http://www.fifpl.fr>
(critères de prise en charge, imprimé de demande...)

Pour valider la formation et la prise en charge FIF PL,
Il sera INDISPENSABLE d'émarger la feuille de présence
à votre arrivée à la journée de formation

Une facture et une attestation de présence vous seront adressées après le colloque

BULLETIN D'INSCRIPTION
A retourner à SAF COMMUNICATION 34, rue Saint Lazare 75009 PARIS
Tél. 01 42 82 01 26 Fax. 01 45 26 01 55 saforg@orange.fr Lesaf.org

Nom : Prénom :

Adresse :

C.P. Ville :

Tél : Fax : Mail :

Barreau :

Participera à la formation SAF du Samedi 14 novembre 2009 à Marseille

- Avocat adhérent SAF : 60 euros TTC
- Avocat non adhérent SAF et autre public : 80 euros TTC
- Membre association de consommateurs : 40 euros TTC
- Etudiant : Entrée libre avec inscription préalable dans la limite des places disponibles

Règle la somme de..... euros TTC de frais d'inscription
par chèque à l'ordre de SAF COMMUNICATION

INSCRIPTION PRÉALABLE INDISPENSABLE



Hôtels proposés

à réserver directement par les participants

HÔTEL DU SUD

18, rue Beauvau - 13001 Marseille
Tél. : 04 91 54 38 50 - Fax : 04 91 54 75 62

SOFITEL VIEUX PORT

36, Bd Charles livon -13007 Marseille
Tél. : 04 91 15 59 00

MERCURE BEAUVAU

4, rue Beauvau - 13001 Marseille
Tél. : 04 91 54 91 00 - Fax : 04 91 54 15 76

Hôtel ALIZÉ

35, Quai des Belges - 13001 Marseille
Tél. : 04 91 33 66 97 - Fax : 04 91 54 80 06

TONIC HOTEL

43, Quai des Belges - 13001 Marseille
Tél. : 04 91 55 67 46 - Fax : 04 91 55 67 56

****IBIS CENTRE BOURSE**

62 rue Puvis Chavannes 13002 Marseille
Tél. 04 91 91 17 63

****KYRIAD VIEUX PORT**

6 rue beauvau – 13001 Marseille
Tél. 04 91 33 02 33

**** Europe HOTEL,**

12 rue Beauvau – 13001 Marseille
Tél. 04 91 33 65 64

***** HOTEL DU PALAIS**

26 rue Breteuil - 13006 Marseille
Tél. 04 91 37 78 86

****HERMES**

2, rue de la Bonneterie - 13002
Tél. 04 96 11 63 63